

Extraits du discours de JF Jeandet, Président de l'AAPPMA « Le Léguer » à l'occasion de la cérémonie de réception du Prix Charles Ritz, le Mercredi 6 Novembre à Paris. (accompagné de quelques images rétrospectives de l'histoire récente de la rivière.)

Le Léguer, une histoire de mobilisation citoyenne

-Présentation physique

Modeste fleuve côtier Breton, long de 58 kms de la source à l'estuaire (1000kms de chevelus sur le bassin versant), le Léguer présente l'enviable privilège d'abriter une population de truites farios de souche ainsi qu'une population significative de saumons atlantiques auxquelles il faut ajouter, anguilles, lamproies marines et aloses.

L'encaissement de sa vallée et la relative préservation du paysage bocager de sa partie amont, protègent la rivière qui s'est vu décerner en 2017 le label « Site Rivières Sauvages ».

- Une histoire récente riche en rebondissements

Au tournant des années 70/80 la rivière était pourtant en grande difficulté. Régulièrement polluée par les effluents de l'abattoir Tilly à Guerlesquin (partie amont), les épisodes de mortalité massive des poissons y étaient récurrents. De nombreuses piscicultures en surcharge chronique représentaient une menace sanitaire permanente et l'UDN (dermatose fulgurante) détruisait chaque année la plupart des grands saumons de printemps. La vidange décennale du barrage de Kernansquillec, situé juste à l'aval de la confluence du Guic et du Guer (cours moyen), venait encore assombrir le tableau avec son lot de vases charriées colmatant frayères et habitats piscicoles.....

En 1984, une violente tempête dévaste la Bretagne. La vallée est saccagée, la rivière entravée par de nombreux embâcles qui vont nécessiter l'intervention des collectivités et déclencher dans la population une prise de conscience de la valeur du bien commun que représente la rivière. Les associations sont alors très actives (notamment Eau et Rivières de Bretagne). La collaboration avec les élus locaux et les organisations professionnelles agricoles se scelle autour de cet enjeu et donne naissance à l'Association pour la Protection et la Mise en Valeur Vallée du Léguer. Sous une autre forme, cette collaboration originale est toujours à l'œuvre au travers du « Bassin Versant Vallée du Léguer ».....

En 1995, la destruction du barrage de Kernansquillec (premier grand barrage hydro-électrique effacé en France) est ordonnée par l'Etat pour cause d'insécurité. La rivière est libérée de cet obstacle infranchissable pour tous les poissons. Truites et saumons vont dorénavant coloniser l'ensemble du cours amont, démultipliant ainsi (pour le saumon surtout) les accès aux frayères, donc le potentiel de reproduction.

-Une gestion halieutique compliquée :

Un tel potentiel piscicole appelle, bien entendu une gestion halieutique rigoureuse et respectueuse du milieu.

Le contexte Français de la pêche associative, très demandeur de réglementation simplifiée et unifiée, donc peu adaptée aux exigences de gestion d'une rivière à migrateurs, a contraint notre association à de nombreuses adaptations. Ses rapports avec les structures fédératives ont beaucoup évolué ces dernières années.

Durant plusieurs décennies, les aappma de Belle-Isle-en-Terre et Lannion sont restées à l'écart de la vie fédérale, estimant (à tort ou à raison) la Fédération incapable de répondre aux enjeux spécifiques de notre rivière. Elles ont bénéficié du contexte de mobilisation locale et développé, en proximité avec les élus de la vallée et l'Association pour la Protection et la Mise en Valeur de la Vallée du Léguer une pêche en « gestion patrimoniale » caractérisée principalement par l'absence de piscicole sous quelque forme que ce soit.

Elles ont également produit une forte culture de « chantiers de rivière » qui a soudé les équipes de bénévoles.

Mais cet isolement a également généré des effets moins désirables.

Nos associations ne pouvaient compter sur les moyens nécessaires à la bonne gestion de la rivière. Non incluses dans la vie fédérative elles ne pouvaient non plus participer à la réflexion concernant la nécessaire évolution de la pêche et notamment celle si particulière, du saumon atlantique.

Elles ont récemment décidé de fusionner en une seule « l'AAPPMA Le Légier » pour mutualiser leurs moyens, mieux s'adapter aux évolutions des collectivités locales (Communauté de Communes), et renouer le dialogue avec leur Fédération.

-Les actions de l'AAPPMA :

Les parcours « mouche » :

Le Légier propose aujourd'hui aux pêcheurs 3 parcours mouche no-kill sur un peu plus de 6 kms de rivière, dont un sur réservation (gratuite) à la journée (entre 300 et 400 réservations/an sur ce seul parcours). Leur entretien et leur signalisation y garantissent une pêche particulièrement qualitative.

Ces parcours sont très prisés des pêcheurs touristes et génèrent une activité d'hébergement local en milieu rural.

L'expérimentation pêche saumon en « no-kill » :

Première expérimentation Française. En collaboration avec la Fédération et les services de l'Etat (AFB), avec Lannion Trégor Communauté et le Bassin Versant Vallée du Légier, nous proposons depuis trois ans une possibilité de prolongation de la pêche du saumon de printemps, à la mouche, avec remise à l'eau des captures. Cette expérimentation, qui a généré un effort de garderie sur la rivière est en

cours d'évaluation. *Elle est évidemment très observée dans le contexte difficile que connaît la population de saumon atlantique.*

Ecole de pêche et street-fishing :

Très à l'écoute du jeune public, notre association propose une école de pêche qui aborde, outre les techniques de pêche, les connaissances indispensables des milieux aquatiques. Un programme pédagogique établi sur deux années permet aux jeunes (une vingtaine) de pratiquer la pêche en autonomie et en toute conscience des enjeux environnementaux .

Des compétitions amicales, dites de « street fishing » leur permettent d'établir des liens avec d'autres jeunes pêcheurs de Bretagne et du Grand Ouest.

Les chantiers bénévoles :

Chaque année quelques dizaines de bénévoles s'activent au débroussaillage pour faciliter l'accès aux rives de la rivière principale ou pour reconquérir des chevelus abandonnés en fond de vallées du fait de la déprise agricole. Ce travail évolue beaucoup dans ses pratiques, du fait des risques climatiques. Les chantiers sont, le plus souvent accompagnés par les techniciens du « Bassin Versant ». Ils ont aussi pour conséquence de sceller un esprit associatif fort entre les participants.

En projet :

Pour bien gérer, il faut connaître ses ressources ! C'est le sens de notre nouveau projet mené en collaboration avec « Bretagne Grands Migrateurs » et la Fédération de Pêche 22. Un dispositif de comptage « Up to date » devra permettre d'affiner nos préconisations pour la pêche des poissons migrateurs. Aucune rivière de la côte nord Bretagne n'étant équipée d'un dispositif de comptage, il permettra aux

scientifiques de disposer d'un outil précieux d'appréciation de l'évolution des poissons migrateurs de cette région. Un projet à vocation mutualiste, bien dans l'esprit de notre histoire.....

En conclusion : On comprendra aisément que les récipiendaires ici présents tiennent à dédier ce prix, aux précédentes équipes qui se sont investies dans la vie de l'association depuis plusieurs décennies, à l'association « Eau et Rivières de Bretagne »(dont est membre l'AAPPMA), aux élus des communes de la vallée et aux nombreux habitants qui ont apporté et apportent aujourd'hui leur soutien à la sauvegarde d'un patrimoine précieux et partagé.